

## **LES ANCÊTRES JEAN RIOU ET CATHERINE LEBLOND**

(Conférence présentée lors du Rassemblement de l'Association des familles Leblond Inc.)

(Trois-Pistoles, 20 septembre 1997, par Denis Leblond)

Qui dit Trois-Pistoles dit Rioux et qui dit Rioux dit Trois-Pistoles. En effet on ne peut dissocier ces deux appellations. La seigneurie des Trois-Pistoles, la seigneurie Nicolas Rioux, le village de Trois-Pistoles, la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges et Rivière-Trois-Pistoles sont tous des noms de lieux étroitement liés à la famille Rioux et à son ancêtre Jean Riou, époux de Catherine Leblond, fille de nos ancêtres Nicolas Leblond et Marguerite Leclerc. Tous les Rioux d'Amérique descendent de ce couple fondateur. Les Riou et Rioux se sont d'abord multipliés dans la région du Bas-du-Fleuve, principalement dans la région des Basques, pour ensuite envahir toutes les régions du Québec, du Canada et des États-Unis. Nous retrouvons des Rioux dans les dix provinces canadiennes et dans presque tous les états américains.

Au dix-septième siècle, deux personnes portant le même nom apparaissent dans les archives de la colonie. Jean Rioult, fils de Pierre et de Thomisne du Moucher, originaire de Ste-Croix des Pelletiers de la ville de Rouen en Normandie, s'engage pour 8 ans au profit de Jean Routhier, demeurant à Sillery (Notaire Becquet, 8 mars 1669). Il aurait reçu une concession de terre à Neuville en 1667. Après son contrat de 8 ans, nous perdons sa trace dans la région de Québec. Nous retraçons par la suite un Jean Riou qui s'engage à Elie Jean dit Godon le 10 décembre 1679 dans la région de Champlain (notaire Adhémar dit St-Martin). C'est probablement la même personne. Le deuxième Jean Riou, de son vrai nom Jean Roc'hiou, apparaît dans la colonie lors de la signature de son contrat de mariage, le 26 décembre 1677, écrit sous seing privé par Charles-François Moreau, commis de François Berthelot, seigneur de l'Île d'Orléans. Il est le fils du laboureur Jean Riou et de Marguerite Guenguen, originaire de Ploujean en Bretagne et il est dit « engagé de 21 ans ». Ces deux Jean Riou ont été longtemps identifiés pour être une et même personne.

### **LA FAMILLE DE JEAN ROC'HIOU :**

Avant d'aller plus loin, il faut savoir qu'il existait, au dix-septième siècle à Ploujean, des familles Roc'hiou et des familles Riou et que le nom de famille Roc'hiou disparaît des registres de Ploujean après 1700. C'est une transformation du patronyme, ou erreur de transcription, qui est la cause de l'apparition du nom Riou en Amérique. Même le nom Roc'hiou est une contraction du nom original de Kerrochiou.

Jean Roc'hiou est né le 3, baptisé le 8 mars 1619, à Ploujean, Bretagne, paroisse Notre-Dame ; il est le fils de Jacques Kerochiou et de Jeannette Le Ferec. Il épouse, en première noce, le 15 septembre 1645 à Ploujean, Françoise Beric, fille de Thomas et Guillaud Cardinal. Une fille naît de cette union, Marguerite, née et baptisée le 9 juillet 1646 à Ploujean. Françoise Beric décède le 6 décembre 1648 à Ploujean.

Jean Roc'hiou épouse, en seconde noce, vers 1649-1650, Marguerite Gueguen, née le 12 et baptisée le 13 décembre 1622 à Ploujean. Jean décède après 1664 mais avant 1685 ; Marguerite décède le 27 novembre 1692 à Ploujean. Huit enfants naîtront de ce mariage :

- Françoise Roc'hiou, née et baptisée le 1<sup>er</sup> février 1651 à Notre-Dame de Ploujean. Son parrain est François Scarabin et sa marraine Françoise Roc'hiou, probablement une tante.
- Jean Roc'hiou, notre Jean Riou, né et baptisé le 20 mars 1652 à Notre-Dame de Ploujean. Son parrain est Jean Prigent et la marraine Jeanne Bezmont. Il épouse, le 10 janvier 1678 à Sainte-Famille I.O., Catherine Leblond, fille de Nicolas Leblond et de Marguerite Leclerc. Ils auront huit enfants.
- Yvonne Roc'hiou, née le 27 novembre 1654 à Ploujean dont le parrain est Jean Peinter et la marraine Yvonne Meur.
- Claude Roc'hiou, né le 10 janvier 1656 à Ploujean, ayant comme parrain le prêtre Claude Gueguen et comme marraine Catherine Guezenec. Claude est certainement parent de Marguerite Gueguen.
- Anne Roc'hiou, née le 4 octobre 1658 à Ploujean, dont le parrain est Yves Guerlesquin et la marraine Anne Le Fouillez. Elle épouse, le 27 août 1685 à Notre-Dame de Ploujean, Pierre Taoc. Elle est probablement l'épouse en deuxième noce de Jean Tous le 19 juillet 1700 toujours à Notre-Dame de Ploujean.
- Perrine Roc'hiou, née le 17 juillet 1661 à Ploujean dont le parrain est Guenolle Le Cam et la marraine Perrine Auffret.
- Philippe Roc'hiou, né le 7 juillet 1664 à Ploujean, le parrain est Perceval Botcado et la marraine Marie De Cosquer. Il décède le 20 août 1664 à Ploujean.

### **ORIGINE ET ARRIVÉE DE JEAN RIOU EN NOUVELLE-FRANCE :**

Nous ne connaissons pas la date exacte de l'arrivée de Jean Riou en Nouvelle-France. La première mention se retrouve dans son contrat de mariage, le 26 décembre 1677, écrit par le Charles-François Moreau qui était commis de M. François Berthelot, seigneur de l'Île d'Orléans. On y apprend qu'il est le fils de Jean Riou, laboureur, et de Marguerite Guinguen, de la paroisse de Ploujean, évêché de Tréguier en Bretagne. Il est dit « engagé de 21 ans », alors qu'il en a plutôt 25. Au début de la colonie, la plupart des immigrants devaient s'engager pour une période de trois années au service d'un colon ou d'un résident déjà établi en Nouvelle-France. Qui avait recruté Jean Riou ? Ou et quand ? Les recherches futures nous permettront peut-être ces précisions.

### **CATHERINE LEBLOND, ÉPOUSE DE JEAN RIOU :**

Catherine Leblond est la fille des ancêtres Nicolas Leblond et Marguerite Leclerc, mariés au Château-Richer le 13 octobre 1661. Elle naît la troisième d'une famille de 10 enfants mais sera l'aînée vivante car les deux premiers garçons décéderont en bas âge. Elle voit le jour à Ste-Famille I.O. le 4 octobre 1664 et sera baptisée le 12 au Château-Richer. Son parrain est Pierre Loignon et sa marraine Catherine Besnard, épouse de Jacques de Launay.

Nicolas Leblond est originaire de la ville de Honfleur en Normandie, dans le département actuel du Calvados. Il est baptisé dans l'église de la paroisse Ste-Catherine vers l'année 1637. Son père est Jacques Leblond, bourgeois de Honfleur, et sa mère se nomme Françoise de Nollen. Nous ne connaissons pas la date de son arrivée en Nouvelle-France, mais nous pouvons affirmer qu'il est arrivé avant le 12 février 1655, date à laquelle il reçoit une concession de terre sur la Côte de Beaupré. Il avait donc environ 17 ans, ou moins, quand il a foulé le sol québécois. Marguerite Leclerc est la fille de Jean Leclerc et de Pérette Brunel et elle est baptisée le 12 février 1640 dans la paroisse St-Rémi de la ville de Dieppe, en Normandie. Elle est arrivée en Nouvelle-France quelques mois avant son mariage. Nicolas et Marguerite se marient le 13 octobre 1661 dans la paroisse Notre-Dame-de-la-Visitation de Château-Richer, la paroisse de la Ste-Famille n'étant pas fondée. Les époux avaient auparavant passé un contrat de mariage devant le notaire Claude Auber le 11 septembre 1661. Nicolas Leblond décède en septembre 1677 laissant à Marguerite Leclerc la charge de 7 enfants mineurs. Marguerite Leclerc va s'éteindre à l'âge de 64 ans, sa sépulture ayant lieu le 24 janvier 1705 à Ste-Famille.

Nicolas et Marguerite auront dix enfants, tous née à l'Île d'Orléans, les 4 premiers étant baptisés à Château-Richer et les 6 derniers à Ste-Famille. Ces enfants sont : Jean (1662-1662), Jacques (1663-1663), Catherine (1664-1758) future épouse de Jean Riou, Marie-Madeleine (1665-1722) future épouse de Nicolas Roy, Nicolas (1667-1734) futur époux de Louise Baucher, Jean-Baptiste (1668-?), Jean-Baptiste (1670-1719) futur époux de Cécile Rocheron, Thérèse Létourneau et de Marguerite Amaury, Joseph (1672-1757) futur époux de Catherine Drouin, Marie (1674-1729) future épouse de Pierre Martineau et Martin (1676-1760) futur époux de Anne-Françoise Bissonnet. (Pour en savoir plus concernant Nicolas Leblond et Marguerite Leclerc, voir Société de généalogie de Québec, l'Ancêtre, volume 11, numéro 8, avril 1985, pages 293 à 303)

### **MARIAGE DE JEAN RIOU ET DE CATHERINE LEBLOND :**

Voici une transcription du contrat de mariage de Jean Riou et de Catherine Leblond, contrat qui fut écrit par Charles-François Moreau, commis en Nouvelle-France pour le seigneur de l'Île d'Orléans, François Berthelot, qui ne vint jamais en terre d'Amérique. Ce contrat se retrouve sous le No 2180, 57<sup>ième</sup> liasse, dans l'Inventaire d'une collection de pièces judiciaires et notariales. Ce contrat est déposé dans le greffe du notaire royal Claude Aubert le 7 mars 1678.

L'an mil six cent soixante et dix-sept ce 26 décembre, Jean Riout âgé de vingt un ans ou environ, natif de Bretagne, Plujean, évêché de Lantriguet, fils de Jean Riout, laboureur et de Marguerite Gueguen, sa mère, présent habitant de l'Isle St Laurent promet et s'oblige promesse de mariage à Catherine Leblond, fille de défunt Nicola Leblond et de Marguerite Leclerc, sa mère, que le dit Riout s'oblige de servir et de mettayer quatre années, voir à sa terre et habitation et à toute chose raisonnable comme père de famille pour entretenir le ménage et la dite terre, comme ils sont convenus en toutes choses raisonnables, sur quoi la dit veuve lui promet de le nourrir lui et sa femme et ses enfants s'il y en a, leur fournir de hardes et autres choses nécessaires pendant les dites quatre années ; de plus la dite veuve s'oblige au bout de quatre ans à lui donner une habitation valant trois cents livres pour l'estimation qui en sera faite de part et d'autre, et lui donner deux bœufs de trois ans chacun et deux vaches rapportant ; et s'oblige à donner à sa fille un habit de mariage, outre son entretien, et de la vêtir de pied en cape en sortant .... Plus pour le ménage une marmite, une grande chaudière et une petite, plus deux valable couvertures, plus une charrue et ustensiles pour le travail de la terre. La dite veuve s'oblige de leur donner ladite habitation semée et garnie de grain ; tout fait et conclu en présence des parents et amis du côté de la fille qui est de Vincent Chrétien, son oncle du côté de la mère et Anne Leclair sa tante et David Hasselin, ami ; et le dit Riout a deux amis :

**Mathurin Gerbay, Jacques Beaudoin aussi ami et Charles François Moreau, commis de M. Bertelot ami d'une part et de l'autre. Le dit Vincent ne savoir signer et la dame Anne Leclair aussi X et le Gerbay X, Jean Riout, son épouse X.**

**Moreau**

Le mariage a lieu dans l'église de la Sainte-Famille, Ile d'Orléans, le 10 janvier 1678. En voici la transcription :

**L'an de grace mille six cent soixante-dix-huit, le dixième jour de janvier et après les fiancailles et la publication de trois bans de mariage faite les vingt unieme, vingt sixieme et vingt huitieme jour de decembre aux messes paroissiales de l'église de Ste-Famille en L'Ile St-Laurent, d'entre Jean Riou fils de Jean Riou et de Marguerite Guenguen ses pere et mere de la paroisse de Ploujan Evesche de Treguier en Bretagne d'une part et Catherine Leblond fille de feu Nicolas Leblond et Marguerite LeClerc, ses pere et mere de la paroisse de Ste-Famille, Evesche de Quebec, d'autre part. Et ne s'étant trouvé aucun empechement legitime, je soussigne prestre missionnaire les ay dans la dite eglise solennellement interroge et après avoir reçu leur mutuel consentement leur ay donne la benediction nuptiale en presence des temoins connus, Vincent Chrestien, Mathurin Gerber, David Asselin et Bernadr Laine.**

**C. A. Martin ptre**

Le contrat de mariage avait stipulé des conditions bien précises et chacun y trouvait son compte. Marguerite Leclerc confiait sa maisonnée à un homme responsable, Jean Riou remplissait son engagement et réalisait ce qui était fort difficile à l'époque, soit trouver une conjointe car les filles à marier étaient plutôt rares dans la colonie. Pour Catherine, elle demeurait dans le giron de sa mère, n'étant âgée que de 13 ans et 2 mois lors de la signature du contrat. De plus, au terme de l'engagement, Jean et Catherine recevrait une terre déjà en culture.

Soudain revirement, car le 7 mars 1678, devant le notaire Claude Auber, Marguerite Leclerc, qui était absente lors du contrat de mariage, reconnaît le dit contrat mais elle y apporte des modifications fort importantes. La partie du document qui fixait les conditions d'engagement est déclarée désuète mais ce qui atteste du contrat de mariage entre Jean Riou et Catherine Leblond est déclarée valide. Marguerite récupère de Christophe Martin, régisseur pour M. Berthelot, la somme de 30 livres qu'elle avait déboursée pour défrayer le coût du voyage de son engagé. Elle donne à sa fille et à son gendre de quoi se partir en ménage. Que s'est-il passé pour que Marguerite Leclerc change d'idée en si peu de temps. Toujours est-il que Jean et Catherine se retrouvent libre d'engagement et peuvent ainsi emménager dans leur habitation propre. Cette dernière se concrétise par la location d'une terre appartenant à Pierre Butaut et Pérette Laurreau, située à St-François I.O. et voisine de celle de l'oncle Vincent Chrétien et de la tante Anne Leclerc. Il existe une ambiguïté sur la date de ce bail, daté du 28 février 1679, la date probable étant le 28 février 1678. Le 23 février 1679, Jean Riou achète cette même terre et y établira sa famille.

La séquence des événements peut bien se comprendre avec les explications qui suivent. Marguerite Leclerc, veuve depuis le mois de septembre 1677, a la charge de sept jeunes enfants âgés entre 15 mois et 13 ans et demi. Du même côté de l'Ile d'Orléans, dans la paroisse St-Pierre un peu plus à l'ouest, vit Jean Rabouin, également veuf depuis le décès de son épouse Marguerite Ardion en automne 1677 et père de 8 jeunes enfants âgés entre 5 mois et 13 ans et demi. Il y a eu une proposition de mariage faite par Jean Rabouin à Marguerite Leclerc, proposition qui fut acceptée et qui occasionna la modification des engagements pris par Marguerite Leclerc envers son gendre Jean

Riou. En effet, Jean Rabouin épouse Marguerite Leclerc le 8 septembre 1678 à Ste-Famille I.O. Le 15 novembre 1678, Marguerite est nommée tutrice des enfants mineurs de feu Nicolas Leblond par un acte de tutelle qui nous est connu par l'inventaire des biens de feu Nicolas Leblond et de Marguerite Leclerc du 23 février 1679 par le notaire Vachon. Jean Rabouin fera faire l'inventaire de ses biens, par le même notaire, le 6 septembre 1679, le jour même où il vend sa terre de St-Pierre I.O. à Pierre St-Denis. Jean Rabouin et Marguerite Leclerc auront trois enfants de leur union.

Voici quelques renseignements concernant les enfants de Jean Riou et Catherine Leblond:

- NICOLAS RIOU : né en 1682, il épousera le 13 août 1710 à Ste-Famille Louise Asselin. Il décède le 9 janvier 1756 à Trois-Pistoles. Ils auront 11 enfants.
- JEAN RIOU : né le 26 février 1684 à St-François, il décède avant 1723 à Trois-Pistoles.
- ANTOINE RIOU : né le 6 mars 1686 et décédé le 15 à St-François.
- JEAN-BAPTISTE RIOU : né 10 juillet 1687 à St-François, il sera inhumé le 1<sup>er</sup> juin 1690 à Ste-Famille.
- VINCENT RIOU : né le 14 février 1690 et baptisé à Ste-Famille le 15, il épousera Catherine Côté le 20 août 1731 à Rimouski. Ils auront 10 enfants.
- CATHERINE RIOU : née le 8 octobre 1693 à St-François, elle décède à Trois-Pistoles avant 1723.
- PIERRE RIOU : né le 24 décembre 1694, baptisé à Ste-Famille le même jour, il demeurera célibataire et décède vers 1757.
- MARIE-MADELEINE RIOU : née vers 1698, probablement à Trois-Pistoles, elle deviendra religieuse de l'Hôtel-Dieu de Québec (novice le 17 septembre 1718, vœux le 18 mars 1720) sous le nom de Mère de Sainte-Véronique. Elle léguera sa part d'héritage à ses trois frères Nicolas, Vincent et Pierre.

### **ÉTABLISSEMENT TERRIEN DE LA FAMILLE RIOU :**

Jean Riou a possédé trois terres sur l'île d'Orléans en plus de cultiver des terres louées. Faisons rapidement l'étude des ses propriétés.

Comme nous l'avons cité antérieurement, Jean loua de Pierre Butaut, le 28 février 1678, une terre de trois arpents (terre #24 de St-François I.O.), laquelle terre il devint propriétaire le 23 février 1679. C'est sur cette terre qu'il vécut avec sa famille et où naquirent ses sept premiers enfants. Nous avons une bonne description de cette terre dans le contrat d'échange avec Charles Denis de Vitée, le 15 mars 1696, devant le notaire Louis Chambalon : « trois arpents de front, avec corps de logis de 36 pieds de long, en madriers emboutetés, une grange et une étable y joignant de 54 pieds de long... ». Cette terre était voisine, du côté est, de celle de l'oncle Vincent Chrétien et de la Tante Anne Leclerc (terre # 25 de St-François I.O.).

De plus, Jean possédait la terre voisine du côté ouest, soit celle d'Etienne Ravan dit Brisambourg. Il l'avait acquise le 9 juillet 1688 par sentence rendue à la requête des créanciers de défunt Etienne Ravan. Le 28 juillet suivant, le seigneur Berthelot fait une nouvelle concession de

cette terre à Jean Riou, ce qui vient confirmer son droit de propriété. Cette terre sera vendue à Gabrielle Denis, fille de Charles Denis de Vitrée, le 14 mars 1697 devant Louis Chambalon.

Il semble avoir acquis, après 1688, la terre de Robert Couttard (terre #2 de Ste-Famille I.O.), terre située plus à l'ouest mais près de la limite est de la paroisse Ste-Famille. Il revend cette terre à son beau-frère Pierre Martineau le 14 mars 1697 devant le notaire Charles Rageot. Le 7 octobre 1686, Jean Riou loue la ferme de René Baucher pour cinq ans. Cette terre n'est autre que la terre #3 de Ste-Famille. Comme on peut le constater, Jean Riou exploite plusieurs fermes en même temps, ce qui nous permet d'affirmer qu'il était un homme fort vaillant et prospère.

Sa dernière possession, et non la moindre, c'est la seigneurie des Trois-Pistoles, acquise le 15 mars 1696 par contrat d'échange avec Charles Denis de Vitrée, devant le notaire Louis Chambalon. Il s'agit d'un échange entre Charles Denys de Vitrée d'une terre fief et seigneurie de 2 lieues de front sur le fleuve St-Laurent du côté du Sud, à prendre depuis la concession de M. de Villeray, en descendant, la rivière Trois-Pistoles comprise, et les îles qui se trouvent dans les lieues de lad. concession, sur 2 lieues de profondeur dans les terres, même l'île au Basque si elle se trouve enclose dans lad. terre. En contre échange de quoi, Jean Riou et Catherine Leblond donnent une terre et habitation en l'île St-Laurent, paroisse St-François seigneurie d'Argentenay de 3 arpents de front sur toute la profondeur au milieu de lad. île, joignant Vincent Cretien d'autre côté led. Riou, par le devant le fleuve en arrière la ligne qui en terminera la profondeur. A eux par acquisition de Pierre Butteaux et Perette Loreau. (Avec corps de logis de 36 pieds de long, en madriers embouvetés, une grange et une étable y joignant, de 54 pieds de long.). Le 22 mars suivant, chez le même notaire nous retrouvons la ratification par Catherine Leblond d'un échange fait par le sieur Riou, son mari, avec le sieur Denis de Vitré.

### **DÉPART POUR TROIS-PISTOLES :**

Comme la seigneurie qu'il venait d'acquérir était déjà louée à Denis Riverin, qui l'avait sous-louée à Charles Aubert de la Chesnaye, Jean Riou s'engage à respecter ce bail dont il recevra le prix de location, soit 100 livres ; en retour, il habitera une autre année, à titre de fermier, la terre qu'il avait vendue et paiera un loyer de quarante minots de blé. Avant de quitter l'île, Jean Riou s'astreint à une procédure inhérente à son nouveau rang. Le 10 avril 1697, il se rendit chez l'Intendant Jean Bochart et il y prêta Foi et Hommage à Sa Majesté, fit serment de bien et fidèlement servir le Roy. Comme il avait échangé son cheptel pour une barque biscayenne (de style basque, pointue des deux bouts) et son grément de câbles, voile et grappin, et après avoir liquidé tous leurs biens, les Rioux s'embarquent et mettent le cap sur la seigneurie de la « rivière des Trois-Pistoles ». Jean Riou avait 45 ans et Catherine en avait 33. Nous ne retrouvons leur trace qu'en 1709 et 1710, alors que le fils Nicolas entrera en scène comme deuxième seigneur.